

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18758 - 73ÈME ANNÉE

Les stratégies des compagnies aériennes expliquent seules la hausse du trafic passager

Plus de sièges et prix plus bas : l'A380 d'Air Austral était le meilleur projet



Les derniers chiffres du trafic passager sur la desserte entre La Réunion et la France rappelle que la seule limite à cette ligne est le prix. L'arrivée de French Blue et ses prix plus bas dans les deux dernières semaines de juin a en effet entraîné une croissance de 4 % du trafic mensuel. Ceci souligne que le désenclavement de La Réunion dépend uniquement des stratégies des compagnies aériennes, pas des campagnes de publicité de l'IRT ou de la Région Réunion. D'où l'importance pour les Réunionnais de disposer d'une compagnie réunionnaise capable de proposer les prix les plus bas pour avoir leur mot à dire sur le désenclavement de leur pays. Malheureusement, Air Austral a renoncé à cet objectif et est de plus en plus fragilisée, comme l'indiquent ses derniers résultats loin des bénéfices attendus, compte-tenu des dizaines de milliers de billets d'avion subventionnés et de la baisse du prix du kérosène.

Les derniers chiffres de la fréquentation de l'aéroport Roland Garros mettent en avant une hausse du trafic passager au mois de juin, avec le nombre record de 160.149 passagers. Les liaisons entre La Réunion et la France ont connu une croissance de 4 %. Cette hausse s'explique par l'arrivée de French Blue depuis le 16 juin. Le

« JIR » d'hier indique qu'en deux semaines, French Blue a déjà atteint 5 % de part de marché.

French Blue arrive avec un autre modèle. Il propose un prix du billet moins cher que la concurrence, auxquels s'ajoutent des options payantes facultatives pour l'emport d'un bagage en soute, le choix de la place ou le repas. Cette nouvelle

concurrence fait baisser les prix, et le nombre de passagers augmente, c'est en effet une constante observée depuis le début de la desserte régulière de la France depuis La Réunion. Autrement dit, la hausse du trafic entre La Réunion et la France n'est pas la conséquence des actions menées par l'île de La Réunion Tourisme ou la Région,

mais le résultat de l'augmentation de l'offre de sièges et de la baisse des prix. C'est ce que rappelle la croissance en escalier du nombre de passagers sur la desserte entre La Réunion et la France, où l'arrivée d'un nouvel acteur et d'une offre supplémentaire a amené à chaque fois une baisse des prix.

De 3.000 à 1,2 million de passagers

En 1960, le nombre de passagers était de 3.000. En 1984, il est de 193.000. Entre ces deux dates, Air France a le monopole de la desserte et le prix reste très élevé, un aller-retour représentant l'équivalent de plusieurs SMIC. La croissance s'explique alors par l'évolution technologique, du Lockheed Constellation au Boeing 747 en passant par le Boeing 707.

En 1987, le trafic passe à 338.000 passagers sous l'impulsion des arrivées successives de Point Air, Minerve et Aeromaritime qui tirent les prix vers le bas.

En 1990, Air Outre-mer (AOM) s'implante aussi sur la ligne La Réunion-France. La nouvelle concurrence fait automatiquement baisser le prix du billet, avec comme conséquence 421.000 passagers.

En 1996, Corsair et Aerolyon renforcent la desserte vers Paris et plusieurs autres villes de France. La baisse des prix se poursuit, tout comme la hausse du trafic : 719.000 passagers.

En 2000, 5 compagnies assurent la liaison entre La Réunion et la France : AOM, Air Liberté, Corsair, Aerolyon et Air France. 911.000 passagers ont alors volé sur cette desserte.

Entre 2000 et 2004, Aerolyon ne dessert plus La Réunion, AOM et Air Liberté fusionne en créant Air Lib qui disparaîtra rapidement. Ceci est compensé par la création d'Air Bourbon et l'arrivée d'Air Austral sur le long-courrier avec en prime un avion plus économique que les Boeing 747 d'Air France et Corsair, et les DC10 d'AOM, Air Liberté et Aerolyon.

Cette nouvelle offre contribue à augmenter la fréquentation de desserte entre La Réunion et la France, qui atteint 960.000 passagers en 2004.

En 2009, Air France, Corsair et Air Austral sont présentes, le nombre de passagers progresse peu et le cap du million de passagers est franchi en 2010.

En 2014, la fréquentation de la liaison entre La Réunion et la France fait un nouveau bond avec 1.151.000

passagers transportés. L'explication réside dans l'arrivée de XL Airways qui propose des prix moins élevés. La présence de French Blue au cours du second semestre 2017 fera sans doute franchir la barre de 1,2 million de passagers entre La Réunion et la France.

Le coût du renoncement d'Air Austral à l'A380

Avec l'arrivée de French Blue depuis le 16 juin, cette tendance se confirme une fois de plus. Cette compagnie propose comme premier prix un aller-retour à 500 euros, soit un peu moins d'une moitié de SMIC. À l'époque du monopole d'une seule compagnie, le même trajet était proposé à plusieurs fois le SMIC.

La croissance du nombre de passagers entre La Réunion et la France réside donc dans la progression de l'offre qui diminue le coût du voyage. Cette baisse de prix aurait été encore plus importante si le projet de low-cost long-courrier d'Air Austral avait été concrétisé. L'Airbus A380 de plus de 800 passagers exploité par Outremer 380 aurait permis une baisse des prix de 30 % sans subvention. Nul doute qu'avec une offre pareille, le nombre de pas-

sagers entre La Réunion et la France aurait depuis longtemps dépassé 1,2 million. Car ce projet prenait en compte la raison profonde de l'augmentation du trafic, dont la seule limite est le prix.

L'évolution du trafic passager entre l'Europe et La Réunion résulte de la stratégie des compagnies aériennes. Ceci explique pourquoi une des priorités des responsables politiques doit être d'œuvrer pour qu'une compagnie réunionnaise puisse être implantée solidement sur cet axe, faute de quoi le désenclavement de La Réunion échappera aux Réunionnais.

Le projet d'Airbus A380 low-cost aurait permis à Air Austral de jouer ce rôle. Le choix d'une autre orientation stratégique va coûter cher, car elle renforce la dépendance des Réunionnais vis-à-vis des groupes extérieurs pour le désenclavement de leur pays. Les chiffres publiés hier par le « JIR » confirment la tendance vers cet état de fait. Air France est en effet redevenue leader sur l'axe La Réunion-France alors que l'ancienne direction de la compagnie réunionnaise avait fait d'Air Austral le premier transporteur sur cette desserte.

M.M.

Contrats aidés : Jean-Hugues Ratenon demande d'intervenir auprès du Premier ministre

Après avoir interpellé le sous-préfet à la Cohésion sociale sur le retard dans l'attribution des quotas d'emplois-aidés pour La Réunion, Jean-Hugues Ratenon a écrit hier à Olivier Serva, président de la Délégation des Outre-mer à l'Assemblée nationale, afin de lui demander d'intervenir auprès du Premier ministre.

Monsieur le Président,

Je me permets d'attirer votre attention sur la situation des Contrats Aidés à La Réunion. Le quota semestriel de contrats aidés n'est pas encore connu. Or, ce dispositif participe à l'insertion des jeunes et des travailleurs privés d'emploi dans la vie professionnelle et contribue à la cohésion sociale dans notre département. Ce dispositif permet le maintien de certains services publics dans les collectivités mais également aux associations de pouvoir développer leur activité et leurs actions.

Par ailleurs, les Contrats Aidés sont également attendus par les planteurs pour pouvoir embaucher des coupeurs de canne. Alors que la campagne sucrière 2017-2018 est déjà en retard, ces employeurs ne peuvent attendre davantage.

J'expose la situation particulière de La Réunion mais je ne suis pas sans savoir que l'ensemble des territoires ultramarins sont touchés par des problèmes de cet ordre.

Ainsi, je sollicite votre intervention auprès de M le Premier Ministre sur le sujet des Contrats Aidés dans les Outre-Mer.

Edito

Montée du niveau de la mer : la catastrophe se rapproche

Dans son édition d'hier, « le Journal de l'environnement » relaie un article en forme d'appel de 15 climatologues publié dans « Earth System Dynamic ».

Les scientifiques soulignent que « malgré la ratification par 145 Etats de l'Accord de Paris, malgré le serment fait au Bourget d'endiguer le réchauffement à 2°C, voire 1,5°C, malgré la publication de 189 politiques climatiques nationales (INDC) : rien n'y fait. Nous continuons de réchauffer la planète à grande vitesse ».

Ils relèvent une accélération de la croissance de la concentration dans l'atmosphère de gaz carbonique (CO₂). Ils constatent qu'« après deux décennies de quasi-stagnation, les teneurs en méthane (second GES après le CO₂) bondissent de 7 parties par milliard par an (PPB/an). Le développement de l'agriculture, imposé par une croissance démographique rapide, devrait, là encore, soutenir la production de méthane, d'origine rizicole ou bovine ».

Les 15 climatologues affirment que « les conséquences de cette insouciance climatique sont d'ores et déjà annoncées. Dès 2040, la température moyenne globale aura progressé de 1,5 degré par rapport à l'ère préindustrielle. Les 2 degrés, tant honnis dans le discours des politiques, sont attendus vers 2060. A moins, bien sûr, que le lent réchauffement de couches profondes de l'océan ne déclenche plus vite que prévu les « boucles de rétroaction » : les turbo du réchauffement ».

Des quantités importantes de biogaz sont stockés dans le froid de la profondeur des océans et dans le sol gelé en permanence dans les régions

polaires. Or, avec le réchauffement, des milliards de tonnes d'équivalent CO₂ pourraient être libérées dans l'air, « de quoi déglacer le Groenland et l'Antarctique ».

La montée du niveau de la mer s'est déjà accélérée, « de nombreuses îles du Pacifique ou des Antilles craignent déjà la submersion. Demain, cela pourrait être le Bangladesh (170 millions d'habitants), les Pays-Bas (17 millions) ».

Tout espoir n'est pas perdu, soulignent-ils. Ils estiment qu'une réduction annuelle des émissions de gaz à effet de serre de 5 à 6 % pourrait éviter ce scénario catastrophe. Et de rappeler que « la France, la Belgique ou la Suède ont bien accompli pareille prouesse dans la décennie postérieure au premier choc pétrolier ».

Force est de constater que le monde ne se dirige pas vers cet objectif en raison notamment de l'attitude du gouvernement des États-Unis, un des pays les plus pollueurs du monde. En effet, Donald Trump veut sortir de l'Accord de Paris et relancer la course à l'exploitation des énergies fossiles. Son mandat dure 4 ans, mais ces 4 années de perdues vont encore accentuer la hausse de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Cela rendra encore plus crédible les prévisions des 15 climatologues.

Or, la fonte du Groenland signifie une hausse de plusieurs mètres du niveau de la mer, de quoi bouleverser la géographie de La Réunion et remettre en cause tout son aménagement. Ces changements pourraient survenir en quelques mandats d'élus, d'où l'urgence d'anticiper dès maintenant.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Journée mondiale du 18 juillet

Un hommage réunionnais à Nelson Mandela

À l'occasion de la Journée mondiale consacrée à Nelson Mandela le 18 juillet, un hommage a été rendu par des Réunionnais à ce grand militant de la cause anti-apartheid et premier président noir d'Afrique du Sud, afin de commémorer sa contribution à « la promotion d'une culture de paix ». Cette commémoration a eu lieu en particulier à la Médiathèque Benoîte Boulard du Port, lors d'un goûter-philosophie animé par le Cercle Philosophique Réunionnais, et à la Section communiste du Port.

À cette occasion, il a été notamment rappelé que durant cette Journée internationale Nelson Mandela, proclamée par l'UNESCO le 10 novembre 2009 et célébrée le 18 juillet de chaque année, « chaque citoyen du monde est appelé à consacrer symboliquement soixante-sept minutes de son temps à une œuvre au service de la collectivité, en mémoire des soixante-sept années que Mandela a vouées à sa lutte pour l'égalité, la réconciliation et la diversité culturelle. Elle nous appelle à agir tous ensemble vers un monde sans discrimination et pauvreté ». Le 18 juillet correspond à la date d'anniversaire de Nelson Mandela (né en 1918) et le 18 juillet 2010, la première célébration, correspond à ses 92 ans (il est décédé 3 ans après).

Il a aussi été rappelé que Nelson Mandela a été l'un des dirigeants historiques de la lutte contre le système politique institutionnel de ségrégation ethnique (apartheid) avant de devenir président de la République d'Afrique du Sud de 1994 à 1999, à la suite des premières élections nationales

non ségrégationnistes de l'histoire du pays. Nelson Mandela est entré au Congrès national africain (ANC) en 1943, afin de lutter contre la domination politique de la minorité blanche et la ségrégation ethnoculturelle menée par celle-ci. Devenu avocat, il participe à la lutte non-violente contre les lois de l'Apartheid, mises en place par le gouvernement du Parti national à partir de 1948. Le 5 août 1962, il est arrêté par la police sud-africaine sur indication de la CIA, puis est condamné à la prison et aux travaux forcés à perpétuité. Dès lors, il devient un symbole de la lutte pour l'égalité entre les humains et bénéficie d'un soutien international croissant.

Après vingt-sept années d'emprisonnement dans des conditions souvent très dures, Mandela est relâché le 11 février 1990. S'inspirant alors de la pensée ubuntu dans laquelle il a été élevé, il soutient la réconciliation et la négociation avec le gouvernement du président Frederik de Klerk. En 1993, il reçoit avec ce dernier le prix Nobel de la paix pour avoir conjointement et pacifiquement mis fin au régime de l'apartheid et jeté les bases d'une nouvelle Afrique du Sud démocratique.

Nelson Mandela devient le premier président noir d'Afrique du Sud en 1994. Il mène une politique de réconciliation nationale entre Noirs et Blancs ; il lutte contre les inégalités économiques. Après un unique mandat, il se retire de la vie politique active, mais continue à soutenir publiquement le Congrès national africain tout en condamnant ses dérives.

Impliqué par la suite dans plusieurs

associations de lutte contre la pauvreté ou le sida, il demeure une personnalité mondialement reconnue en faveur de la défense des droits de l'Homme. Il est salué comme le père d'une Afrique du Sud multi-ethnique et pleinement démocratique, qualifiée de « nation arc-en-ciel », même si le pays reste confronté à de graves problèmes d'inégalités économiques, de tensions sociales et de replis communautaires.

Enfin, il a été rappelé que le peuple réunionnais a été solidaire des combats de Nelson Mandela par de nombreuses manifestations et autres actions organisées à La Réunion pour soutenir la lutte du peuple sud-africain contre l'apartheid et pour la démocratie. Dans cet esprit, des lieux publics ont reçu le nom de Nelson Mandela pour qu'il ne soit pas oublié par les Réunionnais et que nous soyons fidèles à ses combats pour la justice et la paix (une rue et un stade au Port, un gymnase à Saint-Pierre, un centre culturel à La Possession, une cité à Bagatelle de Sainte-Suzanne...). La Ville du Port a été jumelée avec celle de Durban et le gymnase du collège de l'Oasis porte le nom de Dulcie September, une militante de l'ANC assassinée en France en 1988. Il y a eu aussi des échanges sur l'apartheid social à La Réunion, une minute de silence à la Section du Port et la diffusion du chant "Mandela" de l'artiste réunionnaise Christine Salem. Un symbole très fort...

Correspondant

In kozman pou la rout

« In moush a vèr l pé gate in ferblan salé ! »

Sa in kozman mi koné dopi lontan mé mi domann, sans prop, si li lé bien vré. Zot i pans vréman in boutikyé si li trouv in moush a vèr dann fèrblan salé, li sava zète lo total kapital ? Sa mi kroï pa. Mé in n'afèr mi koné, koméla, nana désèrtin moush blé, kan li rant dann in marmite manzé, olèrk ponn do zèf ou i oi a pène, li larg in paké z'astiko é ou i pé pa dir ou l romark pa sa. La, pou vréman, li gate l'afèr é i rès aou arienk pou zète out manzé. Sans figiré ? Lé bien sinp, i sifi in sèl moun pou gate l'anbyans dann in group. Dé foi lo moun lé sitèlman in gatèr ou i gingn pi fé arien avèk out troup. Sirman sa i rapèl azot inn-dé souvenir ? Somanké lo moush blé té zot mèm ? Mi pans, zordi, konm moin osi, zot l argrète sak zot la fé mé lé tro tar. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Billet philosophique

Des vœux précieux

Comme vous le savez, cette chronique a notamment pour objectif de contribuer à faire connaître la philosophie réunionnaise en valorisant les pensées exprimées par nos compatriotes en faveur des grandes causes de notre peuple et de l'humanité. Ce fut le cas par exemple le 9 juillet dernier à Saint-Denis, lors d'une célébration exceptionnelle de l'Eid-UI-Fitr, en présence de plusieurs centaines de personnes, où Mgr Gilbert Aubry a remis la légion d'honneur à Idriss Issop-Banian.



Gilbert Aubry, Idriss Issop-Banian et Maximin Boyer, chantant l'hymne réunionnais.

À cette occasion, après avoir rappelé l'œuvre immense déjà accomplie par le président du Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion (GDIR) depuis plus d'une quarantaine d'années dans le domaine religieux, culturel, politique et international, l'évêque de La Réunion, a mis en avant des valeurs essentielles à cultiver. Ainsi, par exemple, « quand le danger peut miner toutes nos familles de l'intérieur, c'est de l'intérieur qu'il faut désarmer la violence et la haine en combattant l'ignorance, l'embrigadement, l'enfermement, l'intolérance, la peur. Il nous faut désarmer et combattre pacifiquement par l'engagement au quotidien à construire la paix. Car il s'agit de permettre à notre jeunesse de vivre l'espérance au quotidien, avec les autres, tous les autres jeunes ouverts les uns aux autres ».

Pour Gilbert Aubry, « ce qui fait la valeur d'un homme, d'une femme, c'est son intériorité, son empathie

vis-à-vis des autres, sa bienveillance, sa courtoisie, sa rigueur, le respect de la parole donnée, la dimension du service, la force de son engagement, sa largeur de vue, sa liberté, son sens de la solidarité pour la construction du bien commun. Mais pour ce faire, il y a la nécessité impérieuse pour nous tous à La Réunion de développer une culture du dialogue permanent à tous les niveaux de la société pour résoudre les conflits dans le respect des personnes, de leur dignité, des instances intermédiaires et de toutes nos institutions. Pour nous, citoyens français, cela se vit avec les idéaux de la République : Liberté, Egalité, Fraternité. La vision s'élargit dans notre appartenance européenne à tout l'espace indiano-céanien, dans ce grand bassin de l'océan Indien, "l'Indian Ocean Rim". Tous ensemble et tout à la fois Réunionnais - Français - Européens - Indianocéaniens, nous avons à transmettre ces valeurs, à les préserver, à les développer ».

Réfléchir en tant que Réunionnais et agir ensemble

Citons à présent un extrait de l'allocution d'Idriss Issop-Banian, qui a formulé 2 souhaits dans ce sens : « D'abord que la Journée Réunionnaise de la Fraternité que nous avons initiée en 2009 et qui sera à sa 9e édition cette année soit définitivement inscrite dans l'agenda de toutes les collectivités et communes de l'Ile. Que cette journée devienne un temps privilégié placé sous le sceau de la laïcité et de la fraternité, et permette le développement de la convivialité, l'amitié et la concorde au sein de notre population.

Deuxième souhait : je rêve de la création d'un Centre Réunionnais de rayonnement de la Paix. Je pense qu'après 350 ans de rencontre, de coexistence, de créolisation, de symbiose entre nos cultures et nos croyances, nous montrons notre aspiration à vivre dans un monde de paix ; et que de notre terre de magma peut jaillir une parole de paix au monde. Cette institution serait un lieu privilégié consacré à la beauté, à la paix et à l'harmonie qui créerait un environnement pacifique pour notre Ile et pour notre Indianocéanie ».

Voilà vraiment de quoi réfléchir en tant que Réunionnais et d'agir ensemble pour que notre peuple puisse devenir libre et responsable de toutes les décisions à prendre qui concernent son pays. C'est par cette union dans la diversité que pourront être réalisés les vœux précieux exprimés par nos frères Gilbert Aubry et Idriss Issop-Banian.

Roger Orlu

Oté

Pari i komann pa nou ? L'émansipasyon lo pèp rényoné ? L'èr la responsabilité ? Ok, mé pou d'bon, é pa pou fé sanblan

Lo nouvo pouvoir dann La Frans la konprann o moins in n'afèr : si lo mandatir i dir sink z'ané, lo pouvoir na poin sink z'ané pou li fé pass son bann réform. Poitan li nana in mazorité dépitè dann son kan é le l'opozisyon lé feb é li pé fé son wati-watia, sar sirman san rézilta... Kont pa dsi li pou ranvèrs lo gouvèrnman ! Kont pa dsi li non pli pou shanj la politik gouvèrnman. Donk, li nana tout son tan ?

Ebin non, li la poin tout son tan ! Pou kosa ? Dabor inn, son popilarité va komans gréné firamézir-zordi li na mèm popilarité ké Hollande dè moi apré son z'éléktyon é ni koné sak la spasé par la suit. Donk zordi, li la fine pran la pant Batiskaf é konm Danièl Vabois té i di an parlann Granbassin : ou i dsann, ou i dsann, ou i dsann é ou i ariv o fon... Dézyèm z'afèr, lé vré li nana in for majorité, mé li la donn dé z'ord pou aplik bann promès lo prézidan : sa i marsh koméla, mé ziskakan ? Ziskakan la bann makronis va zoué lo rol maryonète ? Ankor kék moi é apré zot osi zot va rèv d'eye kalif la plas lo kalif. Troizyèm z'afèr, lo tan l'ipopilarité i tard pa pou arivé é lo tan pou atak la politik dann la ru i tard pa arivé non pli.

Ala pou kosa, sanm pou moin, li na solman kék moi pou li fé son bann réform. Mi diré plito pou li fé son bann mové kou.

Nou la fine parl lo z'asiz l'outromèr é nou la fine di nou lé kont in n'afèr konmsa pars, konm i di, lo mèm koz nana touzour lo mèm rézilta é sak Sarkozy épi Holland la pa nyabou fé, la pa Makron pou réisi ali... Domaz ! Domaz pou nout péi La Rényon anmayé dann l'alinéa 5 l'artik 73 la konstitisyon. Domaz pou La Rényon anmayé avèk in préfè, in réaksyonèr patanté, i tard pa an avoir bann sipèr pouvoir. Si tèlman ké, sanm pou moin, ni sava pa sort dann fénoir. Pir ksa, ni sava fons la tête dann malizé ankor pandan sink z'ané.

A moins ké nana in sirso rényoné. Nout parti i apèl sirso la é ni mète in pé o défi : lé bien di in n'afèr konm « Pari i komann pa nou ! », sansa ni vé lo « l'émansipasyon lo pèp rényoné ». De nout koté ni pé dir « L'èr la responsabilité ». Ok mé pou d'bon pa pou fé sanblan.

NB. Mi di é mi ardi : si nana in sirso i fo dé poinvizé : inn kont la réaksyon sosyal, é l'ot kont la dominasyon néokolonyal. Inn san l'ot sé in n'afèr i pé pa marshéotroman k'an kasinki.

Justin